

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE SEANCE DU 4 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt,

Le mardi 4 février 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération nº: DL 2/2020

Objet: Avenant n°1 à la convention de partenariat pour la création d'une chaire de recherche

- M. ADRAS (titulaire CPS)
- M. AMBROISE (titulaire CPS)
- M. BARSANTI (titulaire CPS)
- M. BERNARD (titulaire CPS)
- M. BINICK (titulaire CCHVC)
- M. BLIN (titulaire CPS)
- M. BOYER (titulaire CPS)
- M. CAHAREL (titulaire CPS)
- M. CAMBON (titulaire CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire CPS)
- M. DEBRAS (titulaire CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire CPS)
- Mme GELOT (titulaire CPS)
- M. GLEIZE (titulaire CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire CPS)
- M. MARTIN (titulaire CPS)
- Mme MORCH (titulaire CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire CPS)
- M. QUEANT (suppléant CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire CPS)
- M. VALENTIN (titulaire CPS)
- M. VIGIER (titulaire CPS)
- Mme VIALA (titulaire CPS)
- M. VIVIEN (titulaire CPS)

Absents excusés :

- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

#### **DATE DE CONVOCATION**

Le 27/01/2020

\(\frac{1}{2} \)

M. BAY (titulaire - CCHVC); M. BONNET (titulaire - CPS); M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS); M. CARRE (titulaire - CPS); M. CORDIER (titulaire - CPS); M. DA SILVA (titulaire - CPS); Mme DARMON (titulaire - CPS); M. LECLERC (titulaire - CPS); M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC); M. OSSENI (titulaire - CPS); M. PAGE (titulaire - CPS); M. PONS (titulaire - CPS); M.ROS (titulaire-CPS); Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Rémi BOYER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE: 41
PRESENTS: 28
VOTANTS: 28





# <u>Délibération DL2/2020</u> <u>Avenant n°1 à la convention de partenariat</u> pour la création d'une chaire de recherche

## Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de partenariat pour la création d'une chaire de recherche en date du 19 décembre 2019,

Vu la note de présentation,

**Vu** le projet d'avenant à la convention de partenariat pour la création d'une chaire de recherche « pilotage de l'économie circulaire » joint en annexe

**Considérant**, la demande de la société VALE NC de rejoindre la Chaire et l'intérêt d'élargir le partenariat,

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président du SIOM à signer l'avenant à la convention de partenariat pour la création d'une chaire de recherche « pilotage de l'économie circulaire » qui intègre la société VALE NC.

Fait à Villejust, Pour extrait conforme

Le Président

ean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :

Affichée le :

1 2 FEV. 2020





SIRET: 20006232100019 - CODE APE: 3811Z



